



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

DE L'INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



..... CHIFFRES CLÉS



Formations



2 201 personnes formées



2 317 heures de formation



12 030 journées stagiaires



81 196 nombre heure/stagiaire



Diffusion de connaissances



2 307 personnes inscrites aux colloques



24 publications ONDRP
+ 10 publications périodiques



Etudes et recherches



25 partenaires universitaires et scientifiques



52 partenaires institutionnels publics et privés en France et à l'étranger



9 publications
2 projets à financement européen
+ 2 à dimension internationale
+ 1 ANR

AVANT-PROPOS



Hélène CAZAUX-CHARLES

Directrice de l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

Le plan stratégique de l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice pour les années 2018-2021 a été adopté par notre conseil d'administration le 29 novembre 2017, en même temps que le nouveau contrat d'objectifs et de performance.

L'année 2017 a donc été une année de transition, qui a vu s'achever le plan stratégique 2015/2017 et se déployer un nouveau projet pour l'INHESJ. Il faut souligner le souci de continuité qui a présidé à la construction du plan désormais en vigueur, afin notamment de garantir une meilleure visibilité de l'action de notre institut et de consolider la légitimité des orientations approuvées par son conseil d'administration. Ainsi, ont été réaffirmées les exigences d'une part, d'une politique volontaire dans le domaine des études et des recherches et d'autre part d'une plus grande intégration de la dimension interministérielle.

Dès le début de l'année 2017, certaines nouvelles orientations ont été mises en œuvre, notamment en ce qui concerne la refondation des activités de formation de l'INHESJ. Pour ce faire, le choix a été fait d'ancrer plus solidement l'institut dans le fonctionnement de ses deux ministères de référence, le ministère de la justice et le ministère de l'intérieur; en outre, grâce à un investissement important, nos équipes pédagogiques ont maintenu un haut niveau des formations. Il faut rappeler que les enseignements dispensés dans les départements «risques et crises» et «intelligence et sécurité économiques» ont une haute valeur diplômante puisqu'inscrits au titre I du registre national des certifications professionnelles (RNCP).

Dimension nouvelle, une sous-direction en charge des relations publiques et de la prospective a été créée et pourvue d'un responsable en septembre 2017. Ses missions se déploieront pleinement durant l'année 2018. D'ores et déjà, cette sous-direction a organisé un séminaire en partenariat avec l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), à destination des parlementaires, sur le continuum défense-sécurité-justice. Une formation à destination de quarante-cinq hauts cadres de la sécurité, issus de onze pays étrangers a en outre été créée dans le cadre d'un partenariat conclu avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Enfin, conjointement avec l'IHEDN, cette sous-direction a permis le lancement, dès la fin de l'année 2017, en partenariat notamment avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), d'un projet de nouvelle session nationale de très haut niveau, en direction des hauts cadres de la fonction publique et du secteur privé, sur la cybersécurité.

La construction d'un modèle économique pérenne appuyé sur une gestion budgétaire saine a fait l'objet d'une attention toute particulière. Notre institut a été et demeure fragilisé par des contraintes financières et d'effectifs. Aussi une action volontaire doit désormais être conduite pour agréger autour de son nouveau projet des compétences et ressources extérieures comme pour construire de nouveaux partenariats.



Hélène CAZAUX CHARLES
Magistrate - Directrice de l'institut national
des hautes études de la sécurité et de la justice

Pour faciliter le suivi du déploiement du nouveau plan stratégique, c'est à l'aune de son plan qu'est présenté le présent rapport d'activité pour l'année 2017.



LA DIMENSION INTERMINISTERIELLE DE L'INHESJ A ÉTÉ RENFORCÉE, AU SERVICE DES DÉCIDEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Des formations en prise directe avec
les directions ministérielles

Des études au service des directions
ministérielles et participant à l'éclairage
du débat public





La spécificité de l'INHESJ, service du Premier ministre, tient à son approche interministérielle des enjeux de sécurité et de justice. Cette approche a été confortée en 2017 par les feuilles de route de la ministre de la justice et du ministre de l'intérieur, comme par la revue stratégique de défense et de sécurité nationale. L'institut a au cours de l'année écoulée conforté les liens avec ses deux ministères de référence mais aussi développé des partenariats et échanges avec le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE - DCSD) en vue de créer une session de formation à l'attention d'auditeurs étrangers, avec le Ministère de l'Économie et des Finances (CISSE), le Ministère de la recherche. Cette dimension interministérielle procède enfin de la nature des liens qui unissent l'institut et le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale



DES FORMATIONS EN PRISE DIRECTE AVEC LES DIRECTIONS MINISTÉRIELLES

L'ambition de l'institut pour les sessions nationales de formation de l'année 2017/2018 a été de mettre en place une méthodologie pédagogique innovante en associant à la construction de la programmation, les ministères de l'Intérieur et de la Justice et leurs principales directions. Le but était de construire une offre de formation à la fois de haut niveau et répondant aux préoccupations des administrations nous confiant des auditeurs.

Une nouvelle méthode d'élaboration de la programmation

Dans cette perspective, l'avis de l'ensemble des directions des deux ministères a été

recueilli sur la qualité des formations dispensées jusqu'alors, afin d'envisager les pistes d'amélioration, rechercher auprès d'elles les sujets qu'elles souhaitent voir aborder et la pédagogie à mettre en place.

Dans le même ordre d'idées, il a été proposé aux directions de s'impliquer plus amplement dans les travaux des « groupes de diagnostic et de stratégies », tant au niveau du choix des sujets que les auditeurs pourraient traiter que du tutorat que les directions pourraient apporter tout au long de la rédaction des mémoires par les auditeurs. Pour renforcer la qualité des travaux des auditeurs, l'institut a également doté chaque groupe de travail d'un tuteur-chercheur, issu soit du

(1) Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, Inspection Générale de la Justice, Direction de l'Administration Pénitentiaire, Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, Direction Générale de la Police Nationale, Direction Générale de la Sécurité Intérieure, Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, Inspection Générale de la Police Nationale, Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale, Secrétariat Général du Ministère de l'Intérieur.



département « Etudes et recherches » soit de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP).

A l'issue de ces entretiens, un programme prévisionnel, pour la **session nationale du département « formation sécurité et justice »**, a été élaboré et soumis à un comité de programmation, réuni courant mars 2017, et regroupant l'ensemble des directeurs centraux ainsi que les deux directeurs de cabinet du ministère de l'intérieur et de la justice.

Il est ressorti de cette réunion que la question des NBIC, la place de la sécurité privée au côté de l'Etat, l'organisation de la lutte anti-terroriste, la question du renseignement et de son traitement par la Justice et d'une manière plus générale le continuum sécurité-justice, la cartographie des territoires ainsi que la notion de proximité et les flux migratoires étaient des thèmes que l'institut devait traiter.

La proposition de programmation de chaque séminaire de la session nationale « formation sécurité et justice » par un binôme de professionnels du ministère de l'intérieur et de la justice a également été validée.

Une nouvelle programmation de formation

✓ Cette nouvelle démarche de programmation s'est concrétisée pour les séminaires de l'automne 2017 par le traitement des thématiques suivantes :

- « Territoires, cartes et politiques publiques » : séminaire co-organisé par un préfet et un procureur. Le séminaire s'est intéressé aux enjeux des réformes territoriales récentes, au questionnement de la réforme de la carte judiciaire et des politiques de sécurité et justice dans leur rapport à la proximité.

- « Nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives (NBIC) : généalogie des enjeux de sécurité et de justice » : séminaire co-organisé par la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, la Direction Centrale de la Police Judiciaire et le chef de la mission numérique de la gendarmerie. Ce séminaire a envisagé l'ensemble du champ judiciaire et policier dans son rapport à la préservation des libertés publiques et des droits individuels. Ont conjointement été abordées les questions de la police prédictive, de l'administration de la preuve, pénale comme civile, de la direction d'enquête et de l'évolution de la procédure pénale.

• « Sécurité privée, sécurité publique : entre maintien du régalien et nécessité d'un continuum efficace » : séminaire co-organisé par le délégué ministériel aux industries de sécurité et à la lutte contre les cybermenaces du ministère de l'intérieur, par la cheffe du pôle prévention-coopérations de sécurité du cabinet du Directeur Général de la Police Nationale et par le président de la fédération française de la sécurité privée. Ce séminaire s'est intéressé au développement et à l'encadrement, d'un marché privé de la sécurité respectueux des droits des citoyens et pouvant conduire à des résultats bénéfiques en matière de gestion quotidienne de la sécurité. La problématique de la construction d'une véritable communauté de sécurité dont la nécessité se fait de plus en plus sentir du fait de contraintes budgétaires toujours plus pesantes pour l'Etat a été abordée.

✓ *Concernant les Groupes de Diagnostic et de Stratégies (GDS), groupes de travail composés d'environ une dizaine d'auditeurs d'horizons professionnels variés et travaillant sur un sujet qui leur est donné en début de session, les directions ont adressé à l'ensemble des trois départements de formations une liste de sujet et proposé des référents experts au sein de leur administration, référents qui ont pour fonction de guider les auditeurs dans leurs recherches et leurs démarches.*

Les sujets proposés par les directions pour la session nationale « Formation Sécurité et Justice » 2017/2018 ont été :

- La dématérialisation de la procédure pénale : perspectives et limites
- L'identité numérique : quelles perspectives, quels risques, comment prévenir les usurpations par une meilleure sécurisation des dispositifs d'identification et comment prendre en compte les victimes d'usurpation ?

• La gestion démocratique des foules : quelles évolutions doctrinales ? Quelle communication ? Quels équipements ?

• Narco-banditisme et Islam radical dans les quartiers sensibles : quels liens ?

• L'évolution des modes de management dans les fonctions de Sécurité et de Justice : quels indicateurs de performance adaptés ?

• Surveillance électronique des personnes placées sous-main de justice : les enjeux de sécurité intérieure.

• La prise en charge des femmes radicalisées : une problématique émergente ?

• Campements et bidonvilles : quelle gestion pour les pouvoirs publics locaux ?

• Le rôle des entreprises privées dans la création de dispositifs de sécurité au service des pouvoirs publics (Drones, armes, outils de surveillance et de renseignement).

• Comment concilier diffusion des données publiques et sécurité ?

Pour renforcer la qualité des travaux des auditeurs, l'institut a également doté chaque groupe de travail d'un tuteur-chercheur, issu soit du département « Etudes et recherches » soit de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales.

Ce programme prévisionnel de la session nationale « Formation Sécurité et Justice » a en outre été validé par le Comité scientifique de l'institut.

En résumé, la session nationale 2016/2017 a été la dernière session réalisée par les seuls personnels de l'institut.

Ce modèle qui a fait ses preuves (les appréciations reçues à l'issue de la

formation 2016/2017, en témoignent, que ce soit sur la programmation, ou sur la partie logistique et l'encadrement) méritait toutefois un nouveau souffle, notamment dans le renouvellement des thématiques abordées lors des séminaires. Les premiers retours obtenus de la session 2017/2018 confirment la justesse des choix de l'institut.

En outre, la contribution de professionnels en exercice à la construction et à la direction même de nos séminaires, aux côtés de l'équipe du département « Sécurité et Justice », a été très appréciée. Au delà de l'actualisation des problématiques traitées, l'association étroite de ces professionnels à nos travaux participe de la construction d'une vraie communauté autour de l'INHESJ.

L'élargissement des formations à la gestion de crise

Le **département « Risques et crises »** a répondu à l'invitation faite par le directeur du cabinet du Garde des Sceaux de proposer une nouvelle formation à destination des procureurs. Cette première session de formation à « la gestion de crise » aura lieu en mars 2018. Ainsi, avec le ministère de la Justice, ce département, dont l'activité de formation connaît une croissance exponentielle depuis les attentats terroristes de 2015 (+30% d'auditeurs et +12%

d'activité de formation), couvre désormais les acteurs de la quasi-totalité des ministères.

Les préfets nouvellement nommés, leurs équipes de crise sollicitées en Centre Opérationnel Départemental (COD), les recteurs d'académie et les présidents d'universités avec leurs équipes rapprochées, les diplomates prenant un poste en zone sensible, les consuls généraux, les membres des cellules ministérielles de crise, les directeurs des musées nationaux, les secrétaires généraux des établissements agricoles d'enseignement supérieur, etc., ont été formés et entraînés à la gestion de crise par l'INHESJ. L'École de Guerre, elle-même, a conclu un accord pour un parcours de spécialisation à la gestion et à la communication de crise à destination de ses officiers. Une première action de formation à destination des collectivités territoriales a eu lieu en mai au profit de la mairie de Cannes en lien avec le palais des festivals dans le cadre du 70^{ème} festival de Cannes

Le Ministère de l'intérieur, partenaire historique de l'institut, a confié à ce département la création et l'animation d'un parcours de formation sur le management en situation de crise à destination de ses hauts fonctionnaires prenant pour la première fois, un poste fonctionnel.



En ce qui concerne le secteur privé, les demandes concernent aussi bien les dirigeants que les cadres dirigeants qui souhaitent éprouver leur dispositif de gestion de crise.

L'année 2017 a été marquée également par la réalisation du retour d'expérience portant sur l'organisation de crise de la direction générale de l'alimentation lors des deux épisodes de grippe influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) de 2015 et 2016. Un opérateur d'importance vitale nous a également demandé d'effectuer le diagnostic de son organisation de crise dans l'optique d'améliorer sa gouvernance.

La qualité des formations dispensées par le département « Risques et crises » lui ont valu d'obtenir l'inscription au titre 1 du Répertoire National des Certifications Professionnelles (équivalent Bac+5) de sa session nationale dont le taux de sélection s'élève à 70%.

La diffusion d'une culture d'intelligence économique

Le département « intelligence et sécurité économiques » enfin a connu également une augmentation conséquente de son activité en 2017, à savoir : + 28 % d'auditeurs et + 16 % d'activité de formation.

L'amélioration continue, ici aussi, de l'ingénierie pédagogique des formations, par la consolidation des programmes dans leur volet opérationnel mais également par une intégration accrue du volet prospectif des problématiques abordées, est un objectif que le département a poursuivi avec la plus grande attention.

Le département, qui formait déjà les référents Intelligence économique de la Gendarmerie nationale, a été sollicité par plusieurs services de l'Etat en charge de ces problématiques d'intelligence et de sécurité économiques pour créer de nouvelles formations. La



concrétisation de ce mouvement de concentration des formations au sein de l'Institut permettrait indéniablement d'assurer une véritable cohérence pédagogique en matière de formation de ces services mais également de leur offrir un lieu d'échanges et de rencontres.

Les nouvelles orientations pédagogique, depuis deux années, tendent à associer étroitement les services de l'Etat et le secteur privé à l'élaboration des sujets traités par les Groupes de Diagnostic et de Stratégies (GDS). Les travaux peuvent ainsi répondre à un véritable besoin exprimé et présentent une réelle plus-value opérationnelle.

Les rapports des auditeurs de la 20^{ème} session ont à ce titre fait l'objet de réactions très positives de la part des services spécialisés de l'Etat, des Régions mais également des acteurs privés.

Au-delà des activités de formation, le département constitue aujourd'hui, de manière générale, une véritable passerelle entre le monde privé et les services de l'Etat en charge des problématiques d'Intelligence et de sécurité économiques et s'efforce de jouer un rôle de plateforme d'échanges, de « think-tank » public/privé, en promouvant les synergies et pratiques d'un partenariat administrations/entreprises, fondé sur la démarche d'un « Etat-stratégie ».

Pour renforcer cette démarche, l'organisation, par l'institut le 4 décembre 2017, du deuxième colloque annuel des conférenciers en sécurité économique a permis de mettre en lumière le potentiel de ce réseau («EUCLES») de conférenciers labélisés. La dynamisation de ce réseau se confirme ; en témoignent notamment les demandes de renouvellement des labélisations par les conférenciers en 2017. Ce réseau tend aujourd'hui indéniablement à devenir un véritable exemple de synergie public/privé dynamique et efficace au service des entreprises.

Le renouvellement de l'inscription au titre 1 du RNCP du titre délivré à l'issue de la session spécialisée, le niveau de

satisfaction des auditeurs dans l'ensemble des formations, comme le niveau de qualité des travaux de groupe dont témoignent de nombreux groupes d'experts publics et privés, confortent les choix pédagogiques opérés. Le taux de sélection pour la session nationale s'élève à 75%.

Aux départements de formation de l'Institut s'ajoutent le département «Etudes et recherches» et l'ONDRP qui œuvrent avec cette même volonté d'intensifier les coopérations de l'institut avec tous les ministères concernés et de valoriser la place de l'activité interministérielle de l'institut en réalisant des travaux utiles pour les décideurs publics



DES ÉTUDES AU SERVICE DES DIRECTIONS MINISTÉRIELLES ET PARTICIPANT À L'ÉCLAIRAGE DU DÉBAT PUBLIC



La prise en compte de la dimension opérationnelle de la recherche

Le département « Etudes et Recherches », dans le cadre de ses travaux de recherche, développe une approche associant très étroitement les ministères notamment de l'Intérieur et de la Justice. Ainsi, tout le long du processus de recherche, de la construction du projet faisant converger les besoins de connaissances et les nécessités de l'action jusqu'à la valorisation, les administrations, telles que la direction des affaires criminelles et des grâces, la direction de l'administration pénitentiaire et la direction centrale de la police judiciaire, sont impliquées.

Les projets «saisir les mécanismes de la radicalisation » et «l'évaluation de l'argent

de la drogue» illustrent cette association. Dans le premier cas, l'analyse des processus de radicalisation violente permet de mieux comprendre leur complexité pour une meilleure prise en charge par l'institution judiciaire. Dans le second cas, l'évaluation des gains liés aux trafics de drogue en France contribue à apprécier l'ampleur de cette activité dans l'économie informelle et à identifier les possibilités de saisies et confiscation des avoirs criminels par et pour les autorités publiques.

Par ailleurs, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques s'est emparé de l'étude pour répondre à l'effort d'homogénéisation du calcul du PIB tel que voulu par Eurostat.

Le département parvient à mobiliser une pluralité d'acteurs de différents ministères ; cette diversité des regards concourt à appréhender les enjeux de manière globale.

Mesurer pour analyser, comprendre et proposer

Enfin, conformément à la volonté de l'Institut de contribuer à la conception de politiques publiques et d'aider à leur accompagnement au profit de décideurs publics et privés, il doit être mentionné le travail fait par **l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP)** avec son enquête annuelle de victimation « Cadre de vie et sécurité » (CVS) , qui place la France parmi les pays les plus avancés en *matière de dispositif de connaissance* des phénomènes criminels au même titre que les États-Unis, l'Angleterre, le Pays de Galles, les Pays-Bas, la Suède, l'Australie ou encore le Mexique.

Le développement de l'enquête CVS passe par une plus grande visibilité de ses résultats et des opportunités de recherche qu'elle

permet, notamment en poursuivant son exploitation dans le cadre des publications de l'observatoire sur des sujets qui ne peuvent pas être traités à travers d'autres sources. Ce dispositif permet effectivement de répondre à de nombreuses interrogations sur les caractéristiques des infractions et des victimes auxquelles ne peuvent pas répondre les données administratives.

L'ONDRP a poursuivi sa participation au comité de pilotage de l'enquête aux côtés de l'INSEE et du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (suivi et enrichissement du questionnaire).

L'ONDRP pérennise ses collaborations opérationnelles : dès sa création, en 2003, l'ONDRP a bâti ses analyses à travers une collaboration régulière avec les services de police, de gendarmerie puis du ministère de la Justice. Cette coopération, au départ principalement orientée vers la conception de nouveaux indicateurs de référence de mesure de la criminalité, s'est étendue à d'autres domaines.

Les collaborations avec les services opérationnels permettent d'enrichir les bases statistiques et de couvrir des champs infractionnels qui ne le seraient pas par ailleurs. Par la richesse des informations qui peuvent être collectées, elles rendent possible la conduite de travaux détaillés sur des phénomènes criminels majeurs et permettent ainsi de mieux en comprendre les mécanismes, tout en offrant de nouveaux outils d'analyse pour le pilotage des politiques de sécurité. Elles participent à accroître les capacités de production de l'Observatoire sur certaines formes de délinquance et de criminalité apparaissant comme préoccupantes soit par l'opinion publique, soit par les pouvoirs publics. Elles permettent enfin d'initier, sous forme de groupe de travail, une réflexion sur

l'amélioration des dispositifs statistiques (traite des êtres humains, délinquance dans les transports, violences contre les fonctionnaires de police, etc.).

Les partenariats opérationnels déjà établis (Direction régionale de la police judiciaire de Paris, Direction de la sécurité de l'agglomération parisienne, Service régional de la police des transports, offices centraux de la Direction centrale de la police judiciaire) ont permis de déboucher en 2017 sur plusieurs études inédites.

Parallèlement à son activité de diffusion et de commentaires des statistiques

administratives, l'ONDRP s'est engagé dans une démarche scientifique visant à enrichir ses productions de travaux d'analyse et d'expertise, davantage orientés vers l'explication des phénomènes criminels observés. Plusieurs articles ont été soumis à des revues scientifiques : « *Crime Prevention & Community Safety* » (l'insécurité dans les transports), « *Déviance et société* » (le dépôt de plainte des victimes de viol), les « *Cahiers de la sécurité et de la Justice* » et le « *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* » (enquête mondiale sur l'homicide).





UNE AMBITION PROSPECTIVE
FORTE A ÉTÉ IMPULSÉE POUR
CONTRIBUER A L'ÉMERGENCE DE
POLITIQUES PUBLIQUES ADAPTÉES
AUX NOUVEAUX ENJEUX
DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE

La définition des normes internationales

Les recherches sur les trafics illicites

L'étude des processus de radicalisation

La contribution à la réflexion sur les modèles
de police

La contribution à la réflexion et la sensibilisation
aux enjeux numériques





L'institut souhaite ancrer la prospective au sein de l'ensemble de ses activités, qu'elles soient de formation ou de recherches. Il s'agit d'impulser une démarche de transfert de connaissances, entre chercheurs et acteurs opérationnels. A cette fin une nouvelle direction chargée des relations publiques et de la prospective a été créée au sein de l'institut, avec l'ambition d'agréger autour de l'institut un réseau diversifié d'experts et de décideurs publics et privés.

Au-delà de l'activité même des départements, l'institut s'est engagé dans politique d'accompagnement des politiques publiques (lutte contre la radicalisation et « PSQ ») en consolidant ses partenariats avec les institutions et les ministères travaillant sur ces sujets.



LA DÉFINITION DES NORMES INTERNATIONALES

Le département « Intelligence et sécurité économique » a au cours de l'année 2017 connu une avancée majeure dans le cadre du projet de norme ISO sur le management de la sûreté. Afin de promouvoir l'approche globale développée dans nos enseignements, le département a investi en janvier 2016 le groupe de travail et de réflexion en charge de déterminer demain le périmètre, les missions et responsabilités de cette fonction « sûreté », d'ores et déjà stratégique pour les organisations. A ce titre, l'INHESJ a été choisi en octobre 2017 pour porter au niveau de l'ISO le projet français de norme sur le management de la sûreté en qualité de *project editor*. Ce rôle stratégique dans l'avènement d'une future norme ISO implique l'organisation de réunions des experts internationaux,

l'animation des débats et des arbitrages et la rédaction finale de la norme sur la base du consensus auquel les experts seront parvenus. Cette future norme ISO contribuera à accroître le niveau de protection et à créer un avantage compétitif pour les organisations. C'est par ailleurs un enjeu majeur tant pour la valorisation de cette fonction « Sûreté » au sein des organisations que pour le renforcement de l'influence de la France dans ce domaine. Cette action répond à l'une des vocations première du département, à savoir, celle de promouvoir au sein des organisations une vision globale des enjeux de sûreté, d'intelligence et de sécurité économiques, aujourd'hui indispensable à la pérennité et au développement de nos entreprises.



LES RECHERCHES SUR LES TRAFICS ILLICITES

Le département « Etudes et Recherches » à travers le projet de recherche « *Cannalex* », mené en partenariat avec le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique (CSFRS) et l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT), témoigne de cet ancrage prospectif. En effet, l'observation et l'analyse des changements de régulation du cannabis dans des pays tiers nourrissent la connaissance sur des scénarios de modification des politiques publiques et des impacts consécutifs dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'économie et des ressources publiques.

Une telle recherche vise à anticiper les conséquences en France de changements

législatifs relatifs aux drogues ayant cours dans les pays voisins (Italie, Espagne, Allemagne, Suisse).



Un autre projet de recherche en cours est susceptible de nourrir la réflexion prospective: « *Narcoter* » explore les phénomènes d'hybridation entre les groupes criminels et les organisations terroristes, notamment dans la zone sahélo-saharienne. Il s'agit d'étudier en quoi ce nœud est une réalité tangible ou une simple construction par les acteurs de l'Etat. A cet égard, la prospective ne peut faire l'économie de l'histoire,

notamment celle des groupes rebelles en Amérique latine et de leur financement par le trafic de drogues.



L'ÉTUDE DES PROCESSUS DE RADICALISATION

Le Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (CosPRAD)

Institué par le décret du 3 mai 2017 complété par le décret du 5 mai 2017, le Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (CosPRAD) est présidé par le Premier ministre ou son représentant. Sa vice-présidence est actuellement exercée par le Président de l'Alliance Athéna. L'INHESJ

assure le secrétariat général et dispose pour ce faire de personnels mis à disposition par le CNRS.

Ce conseil est composé de 30 membres dont 13 personnalités qualifiées.

Le Conseil scientifique est chargé de faciliter le dialogue entre les administrations et les chercheurs en Sciences Humaines et

Retour des mineurs de Syrie

Enfin l'institut a débuté l'organisation, suite à la signature d'une convention de partenariat avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de juin 2017, de rencontres entre chercheurs, praticiens professionnels et acteurs de la sécurité et de la justice sur le thème du « *Retours des familles/enfants de Syrie et d'Irak* » abordant principalement la question de la prise en charge globale et individualisée de ces retours.

Ces ateliers ont pour ambition de partager les expertises, d'évaluer les actions en cours, d'explorer de nouveaux champs de recherche et d'enrichir les pratiques et méthodes de travail.

Un premier atelier s'est tenu le 7 novembre 2017 rassemblant 35 participants du milieu de la recherche et des administrations autour de la question suivante : comment construire la prise en charge des retours : structurer les dispositifs, accroître leur efficacité et visibilité, assurer le continuum administration centrale / locale.



LA CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION SUR LES MODÈLES DE POLICE

Les rapports entre polices et populations

Les polices des pays développés sont confrontées à la question cruciale de la relation qu'elles construisent avec les populations, d'autant plus que leurs missions se sont diversifiées et complexifiées. Celles-ci portent sur le maintien de l'ordre, la lutte contre la délinquance, mais aussi la protection des citoyens. Dans tous les cas la légitimité, la relation de confiance sont les conditions de l'efficacité de l'action.

L'Institut a organisé, en juillet 2017, en collaboration avec le Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les

Institutions Pénales (CESDIP), un colloque sur les rapports « *polices-populations* ». Il a réuni des universitaires experts de cette thématique et des responsables institutionnels. Une part importante a été accordée à la dimension internationale avec les interventions de plusieurs experts de différents pays d'Europe et des États-Unis d'Amérique.



Ce colloque s'est tenu en lien avec le travail présenté dans un numéro des Cahiers de la sécurité et de la justice consacré au thème de la relation police-population (numéro 40. « *Police et population : du conflit à la confiance* »).

Les polices face à la gestion de foules

« Provide » est une recherche collaborative, conduite en partenariat avec les administrations policières et les chercheurs. Elle vise à permettre aux administrations françaises du Ministère de l'Intérieur en charge de la mission de maintien de l'ordre, de mettre en perspective les travaux et pratiques européennes avec leurs propres pratiques et problématiques de *policing* des foules protestataires afin, le cas échéant, d'affiner leurs dispositifs de gestion et de formation par l'adoption de certains outils issus de cette matrice.

La « police de sécurité du quotidien »

Toujours dans le cadre de cet axe l'Institut a été saisi par l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) dans le cadre des consultations sur la police de sécurité du quotidien (PSQ). Une audition du département « Etudes et Recherches » et de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses

Pénales (ONDRP) a eu lieu courant décembre par l'inspection. Elle a permis de valoriser les recherches menées de longue date par les deux départements (MARGIN - mesurer le sentiment d'insécurité dans les quartiers des métropoles européennes - et ACCESS - améliorer les compétences évaluatives dans les services de sécurité -). Ces deux recherches ont suscité l'intérêt de l'inspection générale de l'administration (IGA). L'Institut sera associé en 2018 aux travaux concernant notamment l'évaluation de la Police de Sécurité du Quotidien.



LA CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION ET LA SENSIBILISATION AUX ENJEUX NUMÉRIQUES

Les algorithmes et la justice prédictive

Dans le cadre de la « loi pour une République numérique », la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a initié un cycle de débats publics sur les enjeux éthiques de l'usage des algorithmes dans la société française. L'INHESJ s'est inscrit dans ce débat pour mener un travail de réflexion sur ce thème dans les champs de la sécurité et de la



justice. Ce travail a fait l'objet d'une journée de réflexion et d'échanges avec les principaux experts travaillant aujourd'hui sur le sujet de la police et de la justice « prédictives ». Le colloque a été élaboré en collaboration avec le projet INNOX (recherche à dimension internationale financée par l'Agence Nationale de la Recherche).

Souveraineté numérique & cybersécurité

Le cyberspace est entré, avec les Livres blancs de la défense et de la sécurité nationale de 2008 et de 2013, dans le champ de la sécurité nationale. Il est devenu un terrain de confrontations entre Etats et un espace dans lequel se développe l'espionnage scientifique, économique et commercial. La généralisation de la cybercriminalité et les possibilités de sabotage de services nécessaires au bon fonctionnement des Etats et des entreprises sont devenues des menaces majeures.

Conscients de ces enjeux pour la sécurité, la justice et les libertés publiques, l'INHESJ

et l'IHEDN ont décidé, lors de leur conseil d'administration respectif du dernier trimestre 2017, de proposer une nouvelle formation de haut niveau à l'attention des cadres dirigeants des secteurs privé et public. Cette session nationale sera ouverte pour la rentrée 2018.

Ces différentes actions, principalement centrées sur le transfert de connaissances dans un premier temps, déboucheront dans un deuxième temps sur des propositions destinées à enrichir des politiques publiques nouvelles et adaptées aux besoins actuels de notre société.





LE RAYONNEMENT DE L'INSTITUT AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le rayonnement national de l'Institut

L'action internationale de l'Institut





L'institut souhaite être identifié dans le paysage institutionnel comme un lieu incontournable de rencontres, d'échanges, de réflexions, d'une part entre les ministères concernés par les questions de sécurité et de justice, d'autre part entre chercheurs et acteurs opérationnels, pour l'ensemble des acteurs, privés et publics.



LE RAYONNEMENT NATIONAL DE L'INSTITUT

Le développement des relations institutionnelles en particulier avec le Parlement

L'Institut s'est attaché au second semestre 2017 à nouer des relations de travail et d'échange avec les députés et sénateurs nouvellement élus ou réélus. Certains présidents de commissions parlementaires ont accepté, dès la rentrée de septembre 2017, d'intervenir devant la session nationale « sécurité et justice ».

Par ailleurs, l'INHESJ a proposé avec l'IHEDN aux présidents de la commission des lois et de la commission de la défense de l'Assemblée nationale d'assurer une journée de séminaire consacrée aux menaces et aux enjeux globaux de sécurité. Cette initiative a été accueillie très favorablement et a été préparée en fin d'année 2017 pour être mise en œuvre en début d'année 2018. La direction de l'Institut souhaite que ce premier événement marque le début d'un partenariat étroit entre le Parlement et l'INHESJ.

Les événements favorisant la diffusion des connaissances

« Les rendez-vous de la recherche »

À l'automne 2017, ont été créés les « Rendez-vous de la recherche ». Ces rencontres mensuelles, préparées par le département « Etudes et Recherches » et l'ONDRP, ont pour objectif de permettre aux chercheurs et acteurs professionnels de débattre autour des enjeux de connaissance, d'étudier les conditions de leur déclinaison opérationnelle comme les principes structurant l'évaluation des politiques de sécurité.

Trois « Rendez-vous de la recherche » ont été organisés en 2017 dont les thèmes furent : « Saisir les mécanismes de la radicalisation violente », « L'efficacité des dispositifs de sécurité face aux cambriolages » et « Evaluer l'argent du crime : un focus sur les revenus de la drogue en France ». A chaque fois des échanges nourris ont eu lieu entre les chercheurs ayant présenté une heure durant le fruit de leur recherche et les invités, pour

la plupart issus des directions des ministères de l'intérieur et de la justice.

Ces « Rendez-vous » s'implantent progressivement dans le paysage institutionnel comme lieu important de transfert de connaissances et devraient voir leur succès croître en 2018.

Les colloques de l'Institut

L'institut a organisé, en 2017, plusieurs colloques directement en lien avec l'actualité.

- Le colloque international sur l'homicide organisé par l'ONDRP en partenariat avec l'université de Montréal en mars 2017 et concernant principalement la prévalence des différentes formes d'homicide et l'efficacité des systèmes pénaux.
- Le colloque « Gérer le risque inondation » organisé par le département « Risques et crises » en mai 2017. En attribuant au « bloc communal » une compétence nouvelle et obligatoire relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI), la loi n°214-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi MAPTAM) a modifié le cadre législatif de la prévention des inondations. Les questions abordées furent

de savoir quelles seront à partir du 1^{er} janvier 2018 les rôles et les responsabilités des différents acteurs publics dans le domaine de la gestion du risque d'inondation ? Où s'arrêtera la prévention et où commencera la gestion de crise ? Comment mieux coordonner les différents acteurs ?

- L'atelier « L'enquête », organisé par le département « Etudes et Recherches » en partenariat avec l'Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie (IHEST) en juin 2017. Cet atelier s'est tenu pendant une journée à l'INHESJ faisant suite à deux autres journées au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et à l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN), s'est intéressé aux multiples formes que le mot enquête recouvre (chercheurs, enquête judiciaire, recherches universitaires...)
- Le colloque « Euclès » organisé en décembre 2017 par le département « Intelligence et sécurité économiques » en partenariat avec le Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Economique sur l'intelligence artificielle et la compliance. Ce deuxième colloque annuel des conférenciers en sécurité économique a permis de mettre en lumière le potentiel et l'efficacité sur le terrain de ce réseau EUCLES coordonné aux services de l'Etat. Ce réseau



tend aujourd'hui indéniablement à devenir un véritable exemple de synergie public/privé dynamique et efficace au service des entreprises.

Le premier prix de la recherche

Le rayonnement de l'INHESJ passe également par des événements de prestige comme l'attribution, pour la première fois en 2017, du Prix de la recherche de l'INHESJ, à madame Camile LANCELEVEE pour sa thèse : « *Quand la prison prend soin. Enquête sur les pratiques professionnelles de santé mentale en milieu carcéral en France et en Allemagne* », soutenue à l'EHESS en 2016 sous la direction de Marc Bessin et Michel Bozon.

Ce prix a été remis par Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Madame Frédérique VIDAL, en présence de l'ambassadeur d'Allemagne en France, Son Excellence Nikolaus Meyer-Landrut.

Le département « Etudes et Recherches » a permis quant à lui de concrétiser des engagements figurant dans la convention qui lie l'institut et le ministère de la sécurité argentin. Deux chercheurs du département se sont déplacés à Buenos Aires pour y dispenser une formation ayant trait aux politiques publiques dans le champ des drogues et de présenter l'approche



française, à destination de cadres argentins de haut niveau (administrations policières, douanières et fiscales) des échelons régionaux et fédéraux.

Les publications

Les Cahiers de la sécurité et de la justice

L'INHESJ publie depuis plus de vingt ans les Cahiers de la sécurité et de la justice. Cette publication est devenue la revue francophone de référence pour ce qui concerne le champ de réflexion autour des thématiques liées à la sécurité dans son acception la plus large. À l'image de l'institut, lieu de croisement de cultures, elle ouvre ses colonnes aux universitaires et aux chercheurs, mais également aux acteurs du monde de la sécurité et de la justice des secteurs public et privé. La revue est trimestrielle et est diffusée par la Documentation française.



En 2017, les quatre numéros publiés ont traité de la « Sécurité, justice et libertés en Europe », des « Violences contre la police : quelle protection », des rapports « Police et population : du conflit à la confiance » et enfin de « L'homicide dans le monde. Les leçons d'une enquête ».

Le département « Intelligence et sécurité économiques » a publié un numéro de la revue « DEFIS » : « L'entreprise à l'heure de l'intelligence artificielle : perspectives et nouveaux défis ».

Le département « Risques et crises » a publié trois numéros de sa revue « LIREC », à savoir deux numéros intitulés : « Attentats terroristes, ce qui a changé en France » (mars et juin 2017) et un numéro intitulé « Sortie de crise, réseaux sociaux, criminalité environnemental » en novembre 2017.

L'ONDRP a publié une trentaine d'études et d'articles dans ses collections Flash, Note, Repères et Grand Angle dont une sur les injures à caractère raciste et homophobes, les atteintes sur le lieu de travail, les vols à main armée ou les atteintes sexuelles dans les transports. Il a également conçu et publié un recueil illustré et synthétique sur les premiers résultats de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité ».





Les auditeurs étrangers

Chaque année, les sessions nationales de formation comprennent en leur sein un certain nombre d'auditeurs étrangers ; c'est un moyen pour l'Institut de nouer des liens avec des pays partenaires et cela permet aussi aux auditeurs français d'ouvrir leur réflexion à des modèles différents.

Par ailleurs, l'Institut peut organiser des sessions de formation de plus courte durée pour satisfaire une demande particulière. Ainsi, le département de formation à la gestion de crises de l'Institut a organisé un séminaire au profit d'une vingtaine d'auditeurs de l'Université de Défense de Stockholm.

En 2017, l'Institut a accueilli 115 auditeurs et stagiaires étrangers en formation.

Ce nombre devrait progresser en 2018 puisque le Ministère de l'Europe et des

Affaires étrangères (MEAE) et l'INHESJ ont signé le 20 novembre 2017, une convention de partenariat visant à créer une session de formation réservée à des auditeurs étrangers de haut niveau venant de Pays de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient.

Les missions à l'étranger

Le programme de formation des sessions nationales comportent une mission à l'étranger. Cela permet aux auditeurs d'échanger, de comparer et de s'enrichir des expériences de pays européens. Pour l'Institut, ces missions sont une opportunité de promouvoir le modèle français et de présenter ses formations et recherches.

En 2017, les missions se sont déroulées en Belgique, au Pays-Bas et en Bulgarie.

Les personnels de l'Institut sont aussi conviés à organiser des formations à l'étranger. En 2017, une formation sur les trafics de



stupéfiants a été délivrée par le département « Etudes et Recherches » à l'Instituto Conjunto de Conduccion Estrategica (Buenos Aires (Argentine)) dans le cadre du partenariat entre l'INHESJ et le Ministère de la sécurité argentine.

L'ONDRP a poursuivi son intégration aux réseaux internationaux de recherche en participant à des conférences consacrées à l'étude de la criminalité et des réponses pénales : participation au *Stockholm Criminology Symposium*, (présentations sur le sentiment d'insécurité et l'enquête mondiale sur l'homicide), au *Centre international pour la prévention de la criminalité* (ateliers sur la sécurité dans les transports et la construction d'un référentiel international sur les observatoires de la criminalité), au *Congrès international francophone sur l'agression sexuelle* (intervention sur le dépôt de plainte des victimes de viol), ces deux dernières conférences ayant eu lieu au Canada, et enfin participation à l'*International Summit on Scientific Criminal Analysis* au Chili (intervention sur l'analyse spatio-temporelle des infractions).

Les rencontres avec des autorités étrangères

La préparation des missions à l'étranger des sessions nationales implique en général une intervention préalable de l'Ambassadeur du pays visité. En 2017, son Excellence l'Ambassadeur de Bulgarie a présenté les enjeux majeurs en matière de sécurité et de justice devant les auditeurs de la 28^{ème} session nationale.

Une nouvelle session internationale a été programmée à la fin de l'année 2017. Dans ce cadre, le secrétaire d'état en charge de la lutte contre la contrefaçon, président du comité de lutte contre la contrefaçon du royaume du Cambodge doit intervenir pour exposer la politique menée par son pays pour lutter contre le trafic de médicaments.







LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'INSTITUT SONT CONSOLIDÉS

Une performance améliorée

Une meilleure valorisation
des parcours des personnels de l'INHESJ

La dynamisation du modèle économique
de l'Institut





Face à la contrainte budgétaire forte à laquelle il est confronté, l'Institut s'est engagé dans une démarche d'optimisation de son fonctionnement et de ses ressources. L'utilisation d'indicateurs de performance et l'analyse fine des coûts de chaque opération ont d'ores et déjà contribué à la stabilisation de l'équilibre financier. Outre l'indispensable sanctuarisation des ressources publiques (plafonds d'emploi et subvention pour charges de service public), la recherche de ressources nouvelles demeure permanente. De même, la direction de l'administration et du développement déploie une politique des ressources humaines plus active pour valoriser les parcours.



UNE PERFORMANCE AMÉLIORÉE

La réorganisation budgétaire et comptable de l'activité de l'INHESJ a été amplifiée pour permettre une optimisation des ressources. Tout d'abord, le bureau finances a poursuivi son appropriation de la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique, surmontant, en lien avec l'agent comptable partagé avec l'IHEDN, de nombreuses difficultés techniques.

Des économies ont été réalisées sur les frais de restauration ou d'impression ainsi que sur les voyages d'études. Des dossiers anciens ont pu être soldés tandis que l'effort d'investissement s'est poursuivi à un rythme soutenu pour doter les équipes de moyens adaptés, notamment informatiques.

Durant toute l'année 2017, le bureau informatique s'est employé à sécuriser les serveurs en rationalisant leur utilisation et en les documentant, à la suite d'un état des lieux des ressources informatiques dont dispose l'Institut. Parallèlement, des sites collaboratifs et de travail partagé ont été montés afin de favoriser tant la communication

interne comme externe que le partage de connaissance et de faciliter le travail quotidien des équipes : site collaboratif pour le Cosprad, site de gestion de congés des agents, mise à disposition des documents du conseil d'administration, extranet...).

Le bureau « Soutien » a fait preuve d'une très forte mobilisation pour faire face à l'accroissement de l'activité de l'ensemble de l'Institut et noué un partenariat efficace avec le GSBDD de l'Ecole militaire notamment pour gérer les accès des intervenants et des participants aux formations et colloques organisés. Ainsi, ce sont 253 intervenants qui ont été pris en charge au cours de l'année, soit 25 % de plus que l'année précédente.

Par ailleurs, un effort accru de rationalisation des procédures et d'anticipation a été réalisé dans la gestion des annexes financières des conventions de formation. Cet effort conjoint du bureau « Soutien » et du bureau « Finances » a permis d'aboutir à un meilleur taux d'encaissement des recettes (+ 5,77 %).



UNE MEILLEURE VALORISATION DES PARCOURS DES PERSONNELS DE L'INHESJ

Cette démarche s'est d'abord traduite par un dialogue social renouvelé. Plusieurs réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et d'un groupe de travail qui en était issu ont permis l'établissement du document unique de recensement des risques professionnels qui faisait défaut depuis près de deux ans. Ce DOCUP intègre la question des risques psycho-sociaux et fait désormais l'objet d'un suivi régulier.

Une attention particulière a été accordée à la formation des agents de l'Institut avec un doublement du nombre de jours de formation. Plus de 50 % des agents de

l'Institut en ont bénéficié. De même, les formations délivrées par l'Institut ont été ouvertes à ses agents.

Ces actions de formation et la meilleure visibilité de l'Institut auprès de ses partenaires a permis une mobilité ascendante de 9 agents.

11 recrutements ont été opérés en 2017, soit pour des contrats à durée déterminée, soit en remplacement de personnels permanents de l'INHESJ. Le nombre de candidatures reçues sur chaque poste confirme l'attractivité de l'Institut.



LA DYNAMISATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'INSTITUT

Cette politique a été conduite en lien étroit avec les départements « métiers » qui ont désormais complètement intégré la nécessité d'un chiffrage exhaustif et sincère de chaque opération ainsi que la recherche de ressources nouvelles. Des dialogues de gestion trimestriels ont été mis en place pour partager les informations sur la contrainte budgétaire et les moyens d'y répondre.

Un effort a également été déployé pour obtenir des ressources pluri-annuelles permettant d'améliorer la prévisibilité des moyens disponibles.

De même, la volonté de l'INHESJ de s'ouvrir plus encore au secteur privé s'est concrétisée par un nombre croissant d'auditeurs et de stagiaires qui en sont issus (35 % des auditeurs de la sessions nationale « sécurité et justice », 74 % de celle « protection des entreprises et intelligence économique ») ainsi que par des partenariats.

La mise en place d'un fonds de dotation en constituera la prochaine étape, début 2018.





LES INDICATEURS

Qualité des formations

Ressources humaines

Données budgétaires





QUALITÉ DES FORMATIONS



Journées stagiaires : 12030 (+ 59%)

	Département formation « sécurité et justice »	Département Intelligence et sécurité économique	Département Risques et crises
Nombre de journées stagiaires	5462	2284	4284



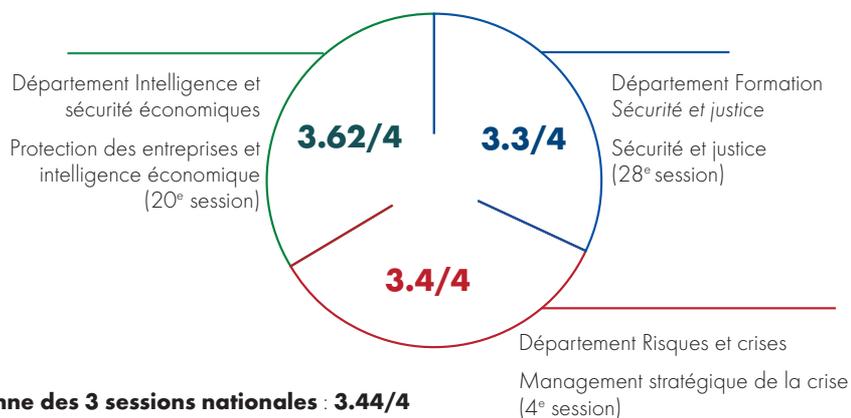
Auditeurs et stagiaires formés en 2017 : 2201 (+ 28%)

	Département formation « sécurité et justice »	Département Intelligence et sécurité économique	Département Risques et crises
Nombre de personnes formées	439	152	1610
Pour mémoire données 2016	326	119	1264



La satisfaction des auditeurs et stagiaires

Sessions nationales



121 jours d'utilisation du plateau de crise (+ 50%)



RESSOURCES HUMAINES

	Effectif 2017 - Personnes physiques							H	F
	A+	A	B	C	O	SO	Total		
Agents titulaires	3	7	7	8			25	11	14
Agents non titulaires CDI	1	9	2				12	5	7
Agents non titulaires CDD	1	18					19	7	12
MAD-C	1				6	2	9	8	1
Contractuel hors plafond d'emploi							0	0	0
MAD-G	1	4					5	2	3
Apprentis		2					2	0	0
	Total sous plafond d'emploi						65	31	34
	Total hors plafond d'emploi						2	2	0
	Total MADG						5	2	3
	Effectif total						72	35	37



	Niveau qualification			
	A+	A	B	C
Fonctionnaires	6	17	9	8
Contractuels	2	28	2	0
Total	8	45	11	8

Fonctionnaires	
Services Premier ministre	5
Ministère de l'Intérieur (administratifs)	9
Policiers	7
Gendarmes	7
Ministère de la Justice	4
Ministère des Affaires étrangères	0
Ministère des Finances et des Comptes publics	1
Ministère des Affaires sociales	1
Ministère de l'Agriculture	2
Insee	0
Assistance Publique Hôpitaux de Paris	1
Pompier	1
Fonction publique territoriale	1
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	5
Sous-total	41
Contractuels	
CDI	12
CDD	17
Sous-total	29
Apprentis	2
Sous-total	2
Total	72



DONNÉES BUDGÉTAIRES

RECETTES		DÉPENSES	
Subvention pour charges de service public	<ul style="list-style-type: none"> • 2017 6 090 825 € • 2016 6 136 118 • 2015 6 829 112 • 2014 6 366 958 	Personnel	<ul style="list-style-type: none"> • 2017 4 968 682 € • 2016 4 894 860 • 2015 5 044 649 • 2014 5 555 509
Ressources propres	<ul style="list-style-type: none"> • 2017 1 342 536 € • 2016 1 535 483 * • 2015 4 216 421 • 2014 3 491 253 	Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • 2017 2 511 285 € • 2016 2 637 207 • 2015 5 281 589 • 2014 4 900 429
<p>* La fin du bail de Saint-Denis et donc des produits de sous-location correspondant expliquent la diminution des montants des dépenses de fonctionnement et des ressources propres entre 2015 et 2016. A partir de 2016, les ressources propres mentionnées correspondent au montant encaissé repris dans le compte financier.</p>		Investissement	<ul style="list-style-type: none"> • 2017 213 383 € • 2016 760 546* • 2015 32 337 • 2014 123 934
		*Création du plateau de gestion de crise	

		Ressources propres liées aux prestations offertes		
		% RP	Montant	Total
2017	Études et recherches	96 774 €	7%	1 298 046 €
	Formations	1 189 019 €	92%	
	Administration	12 253 €	1%	



- Formations 92%
- Études et recherches 7%
- Administration 1%



Institut national des hautes études
de la sécurité et de la justice

École Militaire – 1 place Joffre – Case 39
75700 PARIS 07 SP

Tél. : +33(0)1 76 64 89 00



www.inhesj.fr